

26 mars 2013

13.334

Question du groupe UDC**Neuchâtel, paradis des dealers**

Récemment, dans la presse, le procureur Nicolas Feuz a fait état d'une recrudescence inquiétante des activités du commerce de drogues dans le canton. Manifestement, les mesures de répression prises dans les cantons voisins pour enrayer ce commerce conduisent maintenant les dealers à Neuchâtel où ils ne semblent guère inquiétés. Sans doute, la forte présence de requérants d'asile contribue aussi à l'aggravation de la situation. Chose étonnante, le commandant ad intérim de la police cantonale minimise le phénomène.

Nous demandons au Conseil d'Etat s'il partage les préoccupations exprimées par M. Feuz? Si oui, quelles mesures et quels moyens entend-t-il prendre pour mettre fin aux activités délictueuses des dealers dans le canton?

Signataire: W. Willener.